députation de la Nouvelle-Ecosse. Nous nous rappelons tous l'époque où, au milieu de la députation de cette province, il était seul, un contre dix-huit. En a-t-il parlé, ou s'en est-il vanté? se vante-t-il d'avoir obtenu cette majorité par des moyens légitimes, comme j'espère qu'il l'a fait?

Sir CHARLES TUPPER. L'honorable député voudra-t-il me permettre une rectification? Il sait qu'étant venu ici, comme il le dit, seul contre dix-huit, je me présentai de nouveau aux élections générales de 1872 et je revins à Ottawa avec une forte majorité, mais ce n'était pas la première fois, et la majorité perdue en 1874 a été reconquise en 1878.

M. MACKENZIE. Je crois que l'honorable ministre a raison; il avait une faible majorité en 1872.

Sir CHARLES TUPPER. Une forte majorité des députés élus en 1872: tous excepté un seul avaient reçu le mandat d'appuyer l'administration dont je faisais partie.

M. MACKENZIE. Ce n'était pas l'opinion des électeurs. Ces députés que l'honorable monsieur réclame pour ses partisans ont pu voter pour lui, car ses manières séduisantes et l'habileté qu'il déploie pour se gagner des partisans rendent quelquefois difficile à constater l'origine des recrues qu'il amène à son drapeau; j'admets cependant qu'il a remporté un grand succès dans sa province aux dernières élections. Mais il ne peut nous en vouloir de nous rappeler les souvenirs du passé, lorsqu'il se vante d'avoir attiré à lui de tels associés. Nous avons tous présent à la mémoire le spectacle humiliant que nous a donné M. Howe. Il avait déclaré un jour que, plutôt que de toucher la main d'un honorable député, à cette époque l'un des hommes les plus éminents de la Nouvelle Ecosse, il serrerait avec enthousiasme la main d'un fénien enragé. Et cependant l'honorable ministre a eu la cruauté de prier M. Howe de présenter cet homme à la Chambre. Toute cette affaire m'est revenue à la mémoire lorsque j'ai vu le Président du Conseil aussi présenté par le ministre des Chemins de fer, après l'humiliation que celui-ci en avait reçue précédemment.

Je n'ai pas l'intention d'en dire davantage, ni d'empêcher la Chambre de passer à d'autres sujets, mais je reviendrai sur cette question plus tard. Je tiens aujourd'hui simplement à dire ceci: au point de vue parlementaire et en ma qualité de membre du parlement, je suis surpris que l'honorable député de Colcester, le Président du Conseil, vienne prendre la défense de son collègue actuel, s'il n'a pas changé d'opinion sur sa conduite publique, à propos d'un fait particulier, et s'il en a toujours l'opinion qu'il a exprimée dans un discours prononcé il y a quelques années. Il serait humiliant pour le public que cette question ne fût pas posée, ou qu'il n'y fût pas répondu. Ce serait un signe de relâchement dans la morale publique du pays et il était du devoir du chef de l'opposition d'en saisir la Chambre. Le Président du conseil dit qu'il a tout oublié cela. Il ne dit pas qu'il rétracte ce qu'il a dit il y a quelques années, mais qu'il ne s'en est plus occupé et l'a oublié, comme les circonstances l'exigent. Si c'est tout ce qu'il a à dire pour se justifier d'avoir accusé son collègue actuel, il n'a pas le droit de s'asseoir au siège qu'il occupe aujourd'hui; et ni l'honorable monsieur qu'il a accusé, ni les honorables députés de la droite, ne sont justifiables de lui permettre d'occuper cette position.

M. RYKERT. Je n'ai qu'une simple rectification à faire à ce que vient de dire l'honorable député de Lambton. J'étais un des partisans du regretté M. Sandfield Macdonald dans la législature de l'Ontario, et je me trouvais assis à côté de M. Wood, le juge en chef actuel de Manitoba lorsque celui-ci fit son célèbre discours. Or, je déclare sans hésiter que l'honorable député de Durham-Ouest vient de nous faire un exposé absolument contraire aux faits, lorsqu'il est venu nous raconter cette histoire à propos du discours prononcé à une heure aussi avancée.

M. MACKENZIE

M. BLAKE. L'honorable député m'a mal compris.

M. RYKERT. La Chambre était convaincue que le débat allait se continuer.

M. BLAKE. Non, non.

M. RYKERT. L'honorable monsieur avait peur.

M. BLAKE. Pas du tout.

M. RYKERT. S'imaginant que l'on allait ajourner le débat, il a jugé important d'envoyer cette missive du côté droit de la Chambre.

M. BLAKE. Pas du tout.

M. RYKERT. J'en suis certain, car j'étais un des membres de la Chambre et j'étais assis auprès de M. Wood, alors trésorier de la province. La première nouvelle que j'ai eue, que les membres de la Chambre ont eue, de sa résolution, c'est quand il a pris la parole aussitôt après avoir reçu la missive.

M. BLAKE. Non, non.

M. RYKERT. Et il n'a jamais, devant la Chambre, déclaré que les ministres agissaient inconstitutionnellement en conservant leurs sièges au parlement. J'affirme positivement, en ma qualité de partisan dévoué de cette administration, que la première nouvelle que nous ayons eue du désaccord dans le ministère nous a été donnée par le discours qu'il a fait après avoir reçu cette missive, et il n'a parlé qu'une fois sur cette question. L'honorable député sait parfaitement bien qu'il a parlé immédiatement après avoir reçu cette missive et tous ses collègues tombaient des nues de le voir siéger au banc des ministres en prononçant un discours de ce genre. Nous croyions, nous, partisans de l'administration, que s'il désirait abandonner ses collègues, il aurait dû prendre un siége de l'autre côté de la Chambre pour faire ce discours. De fait, vu les relations intimes qui existaient entre l'honorable député de Durham-Ouest et l'ex-trésorier de la province, et le voyage qu'ils avaient fait ensemble quelques jours auparavant dans une diligence, nous soupçonnions tous qu'il y avait anguille sous roche, et nous ne fûmes aucunement surpris de voir l'honorable trésorier se lever pour déclarer qu'il croyait le moment venu pour les ministres de se démettre de leurs sièges au parlement, parce qu'ils ne jouissaient pas de la confiance de la Chambre. Personne n'a plus sincèrement que moi appuyé l'administration et personne n'a été plus étonné que moi lorsque le trésorier a déclaré qu'il était temps pour les ministres de se démettre de leurs fonctions, et la première nouvelle que nous en ayions eue, c'est lorsque ce billet est passé des mains du chef de l'opposition dans celles du trésorier.

M. BLAKE. Je ne voudrais pas accuser l'honorable député de dénaturer volontairement les faits, mais il est complètement dans l'erreur. Je n'ai pas dit que M. Wood ait parlé deux fois, car il n'a fait qu'un seul discours. J'ai dit que un ou deux jours avant qu'il eut donné sa démission, et avant le vote final sur lequel le ministère s'est démis, M. Wood vint à moi pour me demander si le débat allait être clos. Je répète—et il est impossible que je fasse erreur, puisque c'est moi qui ai écrit le billet, et non pas l'honorable député—je répète que c'était un ou deux jours après, le dernier jour de la crise, que M. Wood me demanda combien le débat allait durer, et je lui donnai ma réponse. Mais voyant que mes prévisions ne se réalisaient pas, je lui envoyai un billet pour le prévenir que c'était la dernière occasion qu'il aurait de faire la déclaration qu'il se proposait de faire. M. Wood ne parla pas une autre fois, mais il vint me voir ensuite et me dit: "Je vous remercie de m'avoir envoyé ce billet, mais j'avais eu une conversation avec M. Sandfield Macdonald qui m'avait prié de ne plus parler, et j'y ai consenti." "C'est bien," ai-je répondu; "tout ce que je désirais c'était de tenir ma parole vis-à-vis de vous, parce que vous m'avez demandé quand le débat allait être clos." Je lui avais dit que je croyais qu'il allait être clos ce soir-là,